

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2012**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 9 août 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 27 Août 2012 à 20 heures 00, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, André VILLARD, Patrick DAVID, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin)  
Mmes Chantal IMBAULT, Priscilla MALLET,

Absents excusés : M. Michel CHAMBRIN (Pouvoir à M. ROUILLON), Christian MARCILLE (pouvoir à M. HERVIEUX), Bernard GUERTON (Pouvoir à M. DAVID), Pierre COISNON, Mmes Christiane BERTHEAU, Isabelle MARQUES (Pouvoir à M. MENAGER), Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

Etait également présent :,

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 13

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 6 août 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Les membres du conseil, examinent les points suivants :

### **I - TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Le Maire rappelle la législation en matière de recrutement, qui impose de publier les vacances de poste avec un délai suffisant, notamment pour les postes de contractuels.

Il présente ensuite les différents changements à intervenir dans les 3 mois à venir.

Monsieur BAZIN se demande s'il ne serait pas pertinent, pour le poste d'adjoint administratif au secrétariat, d'envisager le recrutement d'une personne en vue de faire l'urbanisme, quitte à ce qu'elle soit formée sur place.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide :

De soumettre au Comité technique paritaire du 9 octobre 2012 le projet de modification du tableau des effectifs à intervenir au 1er décembre 2012, ainsi qu'il suit :

Filière technique :

En raison du départ en retraite d'un agent, réorganisation des tâches qui lui étaient dévolues,

entraînant la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à 28,75/35ème puis la création,  
en remplacement, d'un deuxième poste d'adjoint technique à 26,50/35ème.

Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe, passant ainsi de 16/35ème à 22/35ème.

Emplois non permanents :

Suppression des quatre emplois non permanents à temps non complets, non pourvus à ce jour, suivants :

- 1 adjoint technique de 2ème classe à 18,50/35ème,
- 1 adjoint technique de 2ème classe à 2/35ème,
- 1 adjoint d'animation de 2ème classe à 33,50/35ème,
- 1 adjoint technique de 2ème classe à 30/35ème

## **II - AFFAIRES DIVERSES :**

Le Maire indique aux membres du conseil municipal que l'inauguration d'INNOV AGRI aura lieu le 5 septembre 2012 à 11 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05.